

JobMeeters, 1^{er} site de recrutement par cooptation en France devient le 1^{er} site d'emploi basé sur un modèle économique généreux.



PARIS —LE 08 FEVRIER 2006

www.jobmeeters.com en ligne depuis le 19 Octobre 2005 poursuit son essor avec déjà près de 4 000 coopteurs potentiels inscrits pour mettre leurs carnets d'adresses au service des recruteurs.



Chiffres clés au 08/02/06 :

- Coopteurs inscrits : 3 593
- Recruteurs inscrits : 60
- Total Primes en jeu : 15 300 €
- Prime moyenne : 448 €
- Prime la plus importante : 1 100 €

A l'occasion de la convention eRH de Lyon, **JobMeeters** a été très heureux d'annoncer que tous les coopteurs peuvent maintenant faire don des primes de cooptation à des associations caritatives.

« Mettre en œuvre un modèle économique qui favorise la générosité est une première dans le monde des sites d'emploi. Nous y sommes très attachés et nous savons qu'il en est de même pour nos membres. Les entreprises qui recrutent avec [jobmeeters.com](http://www.jobmeeters.com) participeront ainsi à une démarche solidaire, valorisante pour leur image d'employeur. » indique David Guillocheau, Directeur Associé de **JobMeeters**.

Concrètement les coopteurs décident librement au moment de coopter une relation, la part de leur prime de cooptation qui sera versée à une association caritative.

« La liberté de choix est importante. Le coopteur choisira l'association pour autant qu'elle soit reconnue d'utilité publique. Progressivement nous mettrons en avant des associations qui nous auront été recommandée par nos membres. » précise Patrice Malaurie, Directeur Associé de **JobMeeters**.

A propos :

JobMeeters est l'éditeur du 1^{er} site de recrutement par cooptation (www.jobmeeters.com) et de la solution en ASP de gestion des programmes de cooptation d'entreprise : **JobMeetersEntreprise**.

Contact Journalistes : David Guillocheau, dg@jobmeeters.com, Tel : +33 1 44 18 08 81
Skype : davidguillocheau